

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale								
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :						
	1. Intitulé du projet							
Création d'un forage destiné à l'aliment	ation de bétail							
O Identification of	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou c	dos) pólitionnairo(s)						
	o (oo des) maiire(s) a oovrage oo ao (oo c	des) permonitaire(s)						
2.1 Personne physique Nom	Prénom							
2.2 Personne morgie								
Dénomination ou raison sociale	GAEC des Voutes							
Nom, prénom et qualité de la personne	VAUTRIN Denis, gérant							
habilitée à représenter la personne morale								
RCS / SIRET 3 5 1 5 0 9 0	2 4 0 0 0 1 7 Forme juridic	que GAEC						
Joign	ez à votre demande l'annexe obligat	oire n°1						
3 Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article	R. 122-2 du code de l'environnement et						
c. suicgencts, applicable (s) as label	dimensionnement correspondant du proje							
N° de catégorie et sous-catégorie		des seuils et critères de la catégorie						
27a	Forage d'une profondeur maximale de 5	d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
210	l orage d'une profondedi maximale de d	,						
	4. Caractéristiques générales du projet							
Doivont ôtro annováce au précent form	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.	1 du formulaire						
4.1 Nature du projet, y compris les éver		, and lottinations						
	prage agricole, destiné à l'alimentation en	eau du bétail.						
Le trou sera foré au marteau fond de tr	ou à l'air DN 192 mm.							

4.2 Objectifs du projet
Le GAEC est actuellement alimenté par le réseau d'eau potable communal. La création du forage agricole permettra de se substituer à l'alimentation par le réseau (pour le bétail) et minimiser les coûts d'exploitation.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Le forage se déroulera selon les étapes suivantes, pour une profondeur maximale de 59 m : 0 - 59 m : le trou est foré au nar teau fond de trou à l'air Ø 192 mm ; Tubage PVC plein ø 115/125 mm de 0 à 47 nèt res ; Tubage PVC orépiné ø 115/125 mm de 47 à 56 nèt res ; Tubage PVC plein ø 115/125 mm de 56 à 59 nèt res.
La tête de forage sera équipée d'un capot étanche, hors sol et munie d'une dalle de propreté. Un compteur et un clapet anti-retour équipera la conduite de sortie du forage.
Des essais de pompage seront menés afin de nettoyer l'ouvrage, le développer et déterminer les caractéristiques hydrodynamiques de la nappe captée.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation L'ouvrage sera équipé d'une électropompe immergée qui sera utilisée au débit d'exploitation prévisionnel de 5 m3/h.

La décision de l'autorité environneme Aucune 4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t- entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisat projet et superficie globale de l'opération - préciser les leurs caractéristiques	ion(s).
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation 131 Rue de l'Eglise 88270 Madecourt Parcelle n°21 section ZC	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Long °	'27"E. Lat. 48 ° 14 ' 18" \\ ' '' Lat ° ' '' ' '' Lat ° ' ''
4.7 S'aait-il d'une modification/extens	oignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation	Oul Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\boxtimes	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		\boxtimes	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?	\boxtimes		ZRE dans le département des Vosges
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?		\boxtimes	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		\boxtimes	
D'un site classé ?		\boxtimes	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milleu ?	\boxtimes		Nappe : les Calcaires à cératites, calcaires à entroques et couches blanches du Muschelkalk en Lorraine, Alsace et Champagne à l'est du Bassin Parisien (bassin Seine-Normandie et bassin Rhin-Meuse) (BD LISA – 143AE05). Masse d'eau: Plateau lorrain versant Rhin (FRCG008)
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		\boxtimes	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		\boxtimes	
Milieu nature			×	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
Nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	\boxtimes	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		Pollution de la nappe, risque faible car présence d'un capot étanche
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	\boxtimes	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet identifi Non Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	ı
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
		i
Ī	8. Annexes	I
8	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;	
2	a exiralis canographiques au accument a urbanisme s'il existe);	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

b.2 Autres diffiedes volontairement transmises par le maine à boviage du pennomaire
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent
Objet

